

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 JANVIER 2011**

Questions du Groupe Etréchy, ensemble et Solidaires

1/ Couloirs aériens

Répondant à une question d'actualité à l'Assemblée Nationale en décembre dernier, le secrétaire d'Etat aux transports écartait d'un revers de main l'avis défavorable de l'ACNUSA concernant le déplacement d'un couloir aérien sur le Sud Essonne. Pensez vous toujours, comme vous l'indiquiez lors de notre conseil du mois dernier, que continuer à se mobiliser serait improductif.

Réponse

Il ressort des notes qui m'ont servi à la réponse donnée sur cette question lors du conseil municipal du 17 décembre 2010 que je n'ai jamais dit que continuer à se mobiliser serait improductif. Au contraire, ma conclusion était qu'il était évident que nous continuerons à suivre ce dossier avec toute l'attention requise, et que nous resterons disponibles pour toute nouvelle action qui serait décidée collégalement. Je vous rappelle également avoir indiqué qu'Etréchy était représentée à la dernière manifestation organisée à St Jean de Beauregard, et que notre opposition sur ce dossier reste entière.

2/ Restitution des études en conseil municipal

Pouvez-vous nous indiquer ce qui fait obstacle ou ce qui empêche que les études importantes commandées et payées par la ville d'Etréchy soient présentées à son conseil ou en commission, notamment lorsqu'elles constituent un apport indispensable avant la prise de décision des élus ?

Réponse

Les études commandées et payées par la commune revêtent souvent un caractère technique. Il semble inopportun « d'assommer » les conseillers municipaux avec des données trop techniques, et finalement, incompréhensibles pour la plupart. Il est préférable de restituer aux conseillers un résumé des études. Néanmoins, tous les documents techniques sont disponibles, sur demande, auprès de la direction générale. Je laisse à l'appréciation de l'adjoint délégué aux travaux la décision de les communiquer et de les discuter lors des commissions.

3/ Schéma départemental de la coopération intercommunale

Afin de mettre en œuvre la loi du 16 décembre 2000, les Préfets doivent présenter un nouveau projet de Schéma départemental de la coopération intercommunale dans les 1ers jours du mois d'avril 2011. Ce schéma doit répondre, entre autres, à un objectif de simplification de la carte intercommunale, dont la dissolution des syndicats intercommunaux, (SIVU, SIVOM) et une redéfinition des périmètres des communautés. Dans le cadre de l'élaboration de ce schéma des consultations sont menées actuellement.

La future carte de l'intercommunalité en Essonne ne manquera pas d'avoir des conséquences pour notre commune et ses habitants. A ce stade, pouvez-vous nous indiquer de quels éléments vous disposez sur ce qui se profile ? Y a-t-il eu des contacts et ou des discussions sur ce projet de carte avec les services préfectoraux ? A quels changements risquons-nous de devoir faire face ?

Réponse

Les intercommunalités de moins de 5 000 habitants ont reçu l'obligation, par le législateur, de se regrouper. Notre Communauté compte actuellement plus de 16000 habitants et n'est donc pas concernée par cette règle.

A l'heure actuelle, aucune information officielle ne nous a été fournie. Néanmoins, j'ai personnellement demandé à ce qu'un représentant de la communauté soit intégré aux discussions du groupe de travail initié par l'UME. Ce groupe sera chargé de transmettre au Préfet des propositions concernant les territoires.

4/ TNT

Notre magazine Vivre à Etréchy évoquera t-il enfin la question du passage numérique afin d'éviter des dépenses coûteuses et inutiles. Quels obstacles ont été rencontrés par rapport à vos propres indications sur une mise en service partielle en décembre 2010 ? La commune a-t-elle pris les dispositions adéquates et notamment fait les démarches pour que le passage d'un camion baptisé « L'info mobile tous au numérique » ait lieu prochainement dans notre commune ?

Réponse

Un article relatif à la TNT est déjà paru dans le magazine de janvier en Infos pratiques. Les panneaux lumineux affichent également depuis une dizaine de jours un message sur la TNT. Un article détaillé sera également présenté dans le prochain magazine. Une réunion d'information a été organisée en Mairie le 19 janvier suite à un courrier adressé à tous les présidents d'associations afin de demander des bénévoles permettant de former des référents techniques, qui serviront d'aide aux personnes âgées et isolées. Enfin, des dépliants sont disponibles au service accueil de la Mairie.